



Numéro	Objet	Destinataire	Surface en m ²
1	Extension du cimetière	Commune	6582
2	Cheminement piéton	Commune	520
3	Cheminement piéton	Commune	59
4	Cheminement piéton	Commune	280
5	Cheminement piéton	Commune	210

Elaboration du PLU prescrite le 17 novembre 2015
 PLU arrêté le 11 juillet 2019
 PLU approuvé le 27 février 2020



Légende :

- UA** Nom de zone
- Emplacements réservés
Numéro d'ER
- Eléments bâtis ou partie d'éléments bâtis à protéger
(au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme)
- Espaces Boisés Classés
- Espaces Verts Protégés
(au titre du L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Alignements d'arbres
(au titre du L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Zone humide, mare à protéger
(au titre du L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale
(au titre de l'article R.151-37 4° du code de l'urbanisme)
- Marges de recul d'implantation des constructions
- Périmètre de protection autour de la station d'épuration
(au titre de l'article R.151-34-1° du code de l'urbanisme)
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

